

Conduite à tenir autour d'un cas de rougeole

Vaccination autour d'un cas de rougeole

Nourrissons âgés de 6 à 11 mois révolus :

une dose de vaccin trivalent (hors AMM entre 6 et 8 mois révolus) dans les soixante-douze heures suivant le contact présumé.

Si cette vaccination n'a pas été effectuée dans ce délai : indications d'immunoglobulines.

La vaccination ultérieure contre la rougeole suit les recommandations générales (une dose à 12 mois et une dose entre 16 et 18 mois).

Personnes âgées d'au moins 1 an et nées depuis 1980 :

une dose de vaccin trivalent dans les soixante-douze heures suivant le contact présumé et mise à jour de la vaccination conformément au calendrier vaccinal pour atteindre deux doses de vaccin contenant la rougeole.

Professionnels de santé ou personnels de la petite enfance sans antécédent de rougeole et/ou n'ayant pas reçu deux doses : une dose de vaccin trivalent quel que soit leur âge.

Recommandations chez les professionnels de santé et de la petite enfance

Personnels de la petite enfance et professionnels de santé, en formation, à l'embauche ou en poste.

Personnels des services accueillant des patients à risque de rougeole grave (immunodéprimés, femmes enceintes, pédiatrie, etc.) doivent être vaccinés en priorité.

Nés depuis 1980 : mise à jour du calendrier vaccinal selon les recommandations générales (cf. plus haut).

Nés avant 1980 non vaccinés, sans antécédent de rougeole ou dont l'histoire est douteuse : une dose de vaccin trivalent.